

Lettre Mensuelle mai 2024

http://apca-asso.fr

APCA / FED

Prochaine AG de l'APCA le 14 juin 2024 à 18h00 en la Mairie d'Anglesqueville La Bras Long

- L'obligation de rachat des énergies renouvelables à prix garanti entraine des désordres dans le marché de l'électricité: prix négatifs, nécessité de fermer des unités de production à faible coût... Une illustration supplémentaire de l'aberration économique de la filière éolienne très fortement subventionnée.
- L'attitude des services de l'Etat évolue, ainsi parmi d'autres victoires, la préfecture de l'Eure a rejeté le projet de Sépale, - éoliennes de de 180m, sur les communes de Maineville et Sancourt : cinq ans de combat des riverains et l'association locale. Notre combat n'est pas vain
- Pour faire face aux nombreuses demandes, l'APCA a passé la commande de 100 panneaux.
 N'hésiter à en demander : apcacontacts@gmail.com. Il est gratuit



Parc de Drosay -Sasseville :

- L'APCA a choisi Maitre Monamy avocat spécialisé dans le droit de l'environnement qui a contribué à de nombreuses victoires contre des projets éoliens. Il nous accompagnera dans notre démarche auprès de la CAA de Douai
- L'APCA invite les riverains à mobiliser leur police « protection juridique » pour engager des procédures collectives notamment contre le promoteur VSB de troubles anormaux de voisinage : bruit, baisse de valeur des propriétés immobilières ;

• Projet Gerponville Bertreville Theuville :

- o Demande de l'APCA à Engie Green pour participer au comité de suivi
- Deux réunions importantes :
 - Réunion ZADER LE 11 avril 2024 à Theuville aux Maillots qui a permis de sensibiliser les participants aux enjeux et risques de la démarche
 - Réunion avec les propriétaires de gabions le 25 avril à Gerponville pour présenter les risques pour les oiseaux migrateurs des éoliennes
- o Envoi d'un courrier à Engie Green pour les informer des recours futurs sur la dévaluation des propriétés immobilières aux abords du parc éolien
- **Projet de Brametot Autigny :** Retour positif du boitage : 6 nouvelles adhésions sont parvenues à l'APCA avec des demandes de panneaux
- **Projet Fultot :** Sous l'effet de la mobilisation des habitants, le conseil municipal de Fultot a émis un avis défavorable au projet éolien. En résumé, les 5 communes se sont toutes opposées à ce projet par arrêté.
- **Projet Gruchet- Saint-Siméon** Une pétition contre le projet a recueilli 500 signatures. Tous les habitants sont contre sauf la municipalité!

N'oubliez pas de renouveler votre cotisation (possibilité de le faire via notre site) et n'hésitez pas à faire un don pour financer nos actions judiciaires : c'est un bon placement